

## Fonctionnement maternelle

**Horaires :** Accueil des élèves à 8h00 et garderie jusqu'à 8h15 dans la salle polyvalente du bas, puis de 8h15 à 8h30 dans les classes en passant par la rampe d'accès.

**Sortie des élèves :** à 11h30, retour de 13h20 à 13h30 et à 16h30.

Une autorisation écrite mentionnant l'identité des personnes est indispensable pour venir chercher un enfant, lorsqu'il ne s'agit pas des parents.

### **Lien Ecole/Famille :**

Toute enveloppe remise à l'enseignant ou au secrétariat doit mentionner le nom et la classe de l'enfant.

La présence des parents, sans les enfants, est nécessaire lors de la réunion parents-professeurs de début d'année.

Dans le cahier de correspondance, chaque circulaire doit être signée.

Le livret de compétences est envoyé par mail aux familles deux fois dans l'année (en janvier et juin).

### **Sieste :**

Pour les enfants de Petite Section et certains de Moyenne Section, en fonction des besoins, après le déjeuner.

Fournir un drap marqué au nom de l'enfant, qui peut apporter sa peluche ou son Doudou pour ce moment de la journée.

### **Assiduité et tenue vestimentaire :**

Les absences doivent être signalées par téléphone au secrétariat, le matin même. A son retour, l'élève présente un mot des parents sous enveloppe et éventuellement un certificat médical.

Les enfants doivent être habillés de vêtements peu fragiles et pratiques (éviter bretelles, ceintures...). Ils portent un tablier boutonné devant, remis chaque fin de semaine aux parents pour être lavé. Tous les vêtements susceptibles d'être retirés doivent être marqués au nom de l'enfant.

Pour les enfants de petite section, prévoir un sac contenant un change complet (slip, maillot, chaussettes, pantalon et pull).

### **Jouets :**

A part l'objet «fétiche» qui permet l'endormissement ou le réconfort, il est interdit d'apporter à l'école des jouets de la maison, souvent source de conflits.

### **Restauration et garderie :**

La restauration a lieu sur place. C'est un moment de détente pour les enfants qui ne doit pas se transformer en temps d'excitation. Il est donc nécessaire qu'ils se comportent correctement et ne jouent pas avec la nourriture.

Les enfants fréquentant la garderie de 16h30 à 18h00, apportent un goûter dans un petit sac à leur nom. Nous vous demandons de respecter impérativement l'horaire de sortie et de prévenir en cas de contretemps, qui doivent rester exceptionnels.